

La situation de la direction interrégionale de Toulouse est catastrophique. En effet, notre région est non seulement la première de France en terme de surpopulation carcérale, mais elle est également celle où le nombre de départs en retraite est le plus élevé.

L'UFAP UNSa Justice ne peut plus tolérer des conditions de travail aussi dégradées, avec des postes non pourvus dans tous les établissements, mettant ainsi en danger l'ensemble du personnel.

Le personnel de surveillance est contraint d'accumuler les heures supplémentaires, sans pouvoir être rémunéré au-delà des 108 heures, avec des rythmes de travail effrénés.

Le travail, déjà surchargé depuis plus de 15 ans dans notre DI en raison de la surpopulation, est encore aggravé par **le manque de personnels (de tous corps et de tous grades)**. Afin d'éviter que les collègues ne craquent **L'UFAP UNSa Justice exige que les établissements qui tournent en mode dégradé par manque d'effectifs se restreignent à un fonctionnement limité aux mouvements essentiels de la détention (promenade, infirmerie, travail et sport).**

Il est inadmissible de travailler dans de telles conditions. **L'administration doit réagir ! Lors de la prochaine campagne de mobilité, la direction interrégionale de Toulouse ne doit pas être négligée comme elle l'a été ces dernières années concernant le nombre de postes ouverts dans notre région.**

Cessons d'être les laissés-pour-compte de la France ! Cela ne peut plus durer !

L'UFAP UNSa Justice appelle dès à présent tous les personnels à se préparer à des mobilisations répétées et d'envergure, seul moyen pour nous de nous faire entendre, puisque l'administration pénitentiaire a du mal à prendre au sérieux nos avertissements.

Le 2 avril 2024, nous agirons tous ensemble au sein de toute la direction interrégionale de TOULOUSE pour l'amélioration de nos conditions de travail afin que la DAP attribue le personnel nécessaire sur notre DISP lors de la prochaine mobilité !

Soyez prêts !

LE BUREAU RÉGIONAL